

Département des
Pyrénées-Orientales

REPUBLIQUE FRANCAISE
LIBERTE – LEGALITE – FRATERNITE

Arrondissement de :
Céret

N°2014/32

Canton de :
Prats-De-Mollo

Commune de LAMANERE 66230

DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL

Domaine : **8**
Sous-Domaine :
8.1

Séance ordinaire du Conseil Municipal du seize octobre deux mille quatorze à dix-huit heures quinze, le Conseil Municipal de la Commune de LAMANERE, légalement convoqué, s'est rassemblé au lieu ordinaire de ses séances, sous la Présidence de Mme le Maire, Agnès PARAYRE

Objet : Frais école
Serralongue
2013-2014

Présents : Mesdames DEMOULIN Pierrette, MONIE Danielle, MARGALEF Marie-Andrée, Messieurs CAPALLERA Jean-Paul, JUANOLE Michel, FIGA Georges.

Formant la majorité des membres en exercice,

Le nombre de
conseillers
municipaux en service
est de : Sept

Absent : Néant.

Empêché : Néant.

Procuration : Néant.

Secrétaire de séance : Madame MONIE Danielle.

CONVOCAION C.M
EN DATE DU :
11 octobre 2014

Madame le Maire informe son assemblée que le conseil municipal de Serralongue a refusé d'annuler le titre exécutoire n°= 137 du 22/08/2014 d'un montant de 6 197 € représentant le coût global de répartition des dépenses de fonctionnement de l'année scolaire 2013-2014 (hors frais de locaux tels que l'électricité, l'eau, chauffage, assurance,...),

AFFICHAGE EN DATE
DU : 17/10/2014

soit par enfant scolarisé 1 239,40 € (5 enfants X 1 239,40 €=6 197 €).

PUBLICATION DE LA
PRESENTE EN DATE
DU : 17/10/2014

Après discussion, le conseil municipal à l'unanimité des membres n'accepte pas de régler cette dépense de l'année scolaire 2013-2014 mais l'accepte pour 2014-2015 comme voté précédemment.

CERTIFIEE
EXECUTOIRE PAR
RECEPTION
S/PREFECTURE LE :

Fait et délibéré en séance le jour, mois et an ci-dessus et ont, les membres présents, signé au registre.

La convocation du C.M et le compte-rendu de la présente délibération ont été affichés conformément aux Articles L.2221-7 et L.2121-7 du C.G.C.T.

PAR PUBLICATION
LE :

Lamanère, le 17 octobre 2014

Le Maire,
Agnès PARAYRE

PAR DELEGATION
LE :
(signature)
Prénom Nom

Accusé de réception Préfecture du
N°

